



GUIDE PRATIQUE

Pour promouvoir l'acceptation communautaire
des jeunes filles associées aux groupes
armés en RD Congo

Préface par madame
Jeanine Mabunda Lioko

**CHILD
SOLDIERS**
International
INTERNATIONAL

1ère édition (2017)

Langue originale : français

Publié par :

Child Soldiers International

9 Marshalsea Road

SE1 1EP Londres

Royaume-Uni

Tel: +44 (0) 20 7367 4110

Fax: +44 (0) 20 7367 4129

www.child-soldiers.org

Realisation : Sandra Olsson

Illustrations de Mungulirwa Rodriguez

Conception graphique de Michael Windsor-Ungureau

Imprimé au Royaume-Uni par Bowmans

Sommaire

- p.2 **Remerciements**
- p.4 **Préface**
- p.6 **Introduction**
 - Contexte
 - Objectifs
- p.11 **A. La souffrance ultime :
le rejet de sa famille et de ses amis**
 - Comment le rejet de la communauté affecte les jeunes filles
 - Promouvoir l'acceptation de la communauté
- p.25 **B. Comment une jeune fille peut-elle
retrouver sa « valeur perdue » ?**
 - Participation active dans la vie communautaire
 - Éducation
 - Formation professionnelle et activités génératrices de revenus
 - Agriculture et élevage
- p.43 **C. Soutien psychosocial direct :
l'importance de l'écoute active de soutien**
- p.49 **D. Les RECOPE : en première
ligne des efforts de réintégration**
- p.53 **E. Les jeunes filles laissées derrière soi :
que faire pour les libérer des groupes armés ?**
- p.57 **F. Prévenir le recrutement et le re-recrutement**
- p.66 **Récapitulatif**
- p.70 **Ressources utiles**

Remerciements

Child Soldiers International tient en premier lieu à remercier les jeunes filles sorties des groupes armés qui ont partagé leurs expériences avec nous pendant l'étude qui a inspiré ce Guide Pratique. Nous espérons que celui-ci participera à l'amélioration de leur quotidien, ainsi que celui de toutes les jeunes filles affectées par les conflits à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Nos remerciements vont également à tous les acteurs en protection de l'enfant (au sein du gouvernement congolais, des ONG nationales et des organisations internationales basées en RDC) qui ont contribué leur temps et leurs efforts à l'élaboration de ce guide, notamment :

- Le Bureau de la Représentante Personnelle du Chef de l'Etat en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants (BRP) ;
- L'Unité d'Exécution du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (UEPN-DDR) ;
- La Division Provinciale des Affaires Sociales (DIVAS) ;
- La Conseillère du Gouverneur du Nord Kivu chargée des questions sociales, famille, genre et enfant ;
- AGAPE Hauts-Plateaux ;
- L'Association des jeunes pour le développement communautaire – Lubarika (AJDC) ;
- L'Association des jeunes pour le développement intégré – Kalundu (AJEDI-Ka) ;
- L'Association des volontaires pour la récupération des enfants orphelins, abandonnés, mal nourris et déplacés par les méfaits de la guerre (AVREO) ;
- Le Bureau pour le volontariat au service de l'enfance et de la santé (BVES) ;
- La CARITAS diocésaine ;
- Le Collectif d'ONG locales pour le développement de base (COLDEBA) ;
- La Commission diocésaine justice et paix (CDJP) ;

- Le Concert d'action pour jeunes et enfants défavorisés (CAJED) ;
- La Coopérative de la patience (COOPA) ;
- Don Bosco ;
- Le Programme de lutte contre l'extrême pauvreté et la misère (PAMI) ;
- RET International ;
- L'Union paysanne pour le développement rural intégré (UPADERI) ;
- L'Union pour la promotion des droits des enfants au Congo (UPDECO) ;
- Save the Children en RDC ;
- War Child UK en RDC ;
- Le Fonds des Nations unies pour l'enfance en RDC (UNICEF) ;
- La Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) ;
- Le Comité international de la Croix-Rouge en RDC (CICR).

Enfin, nous tenons particulièrement à exprimer notre profonde gratitude envers Marie de la Soudière, auteure principale de ce guide et experte en santé mentale et soutien psychosocial des enfants affectés par les conflits armés. Merci également à Boniface Mush'ayuma pour son soutien et ses conseils durant l'élaboration de ce guide.



Préface

D'importants progrès ont été réalisés ces dernières années pour mettre fin au phénomène des enfants associés aux forces et groupes armés en République démocratique du Congo. L'adoption, en 2012, d'un *Plan d'action pour la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants ainsi que les autres violations graves des droits de l'enfant par les forces armées et les services de sécurité de la RDC* a accéléré ces progrès grâce à la mise en place d'un certain nombre d'institutions et de mécanismes de prévention et de redevabilité.

Parmi ces institutions, le bureau du Représentant Personnel du Chef de l'Etat en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants (le BRP), créé en 2014, a projeté la question des enfants soldats au plus haut niveau des préoccupations et actions du gouvernement. Depuis que j'ai pris mes fonctions à la tête de ce bureau en juillet 2014, le BRP s'est concentré sur la prévention du recrutement d'enfants et la lutte contre l'impunité. Le BRP a également assuré la réintégration socio-économique d'enfants sortis des forces et groupes armés à Kibumba, Rutshuru, Bunia et Aru.

Au vu de ces efforts, l'enrôlement d'enfants dans les forces armées congolaises a pratiquement cessé, mais des milliers d'enfants sont toujours associés aux groupes armés actifs en RDC. Plus de 46 000 enfants ont été démobilisés des forces et groupes armés dans le pays ces 10 dernières années, mais la grande majorité de ces enfants étaient des garçons : beaucoup de jeunes filles associées aux groupes armés continuent d'échapper aux efforts de démobilisation et aux programmes d'assistance à la réintégration.

C'est pour remédier à ce problème, et dans l'esprit de partenariat qui le caractérise, que le BRP a accompagné l'initiative de Child Soldiers International et de ses partenaires en RDC, en développant ce Guide Pratique pour faciliter la sortie des jeunes filles des groupes armés, améliorer le soutien à leur réintégration communautaire, et promouvoir leur retour durable à la vie civile. Nous sommes donc fiers de soutenir ce Guide Pratique qui propose des idées d'interventions à petite échelle et qui s'appuient sur les ressources communautaires existantes – pour aider le travail des acteurs en protection de l'enfant qui ont des ressources limitées.

Le BRP poursuivra cet effort pour soutenir les interventions proposées dans ce guide. Les aspirations exprimées par les jeunes filles rencontrées par Child Soldiers International ne sont rien d'autre que leurs droits fondamentaux tels qu'énoncés dans différents instruments juridiques nationaux et internationaux. Ils seront dûment pris en compte dans nos actions futures dans le cadre de la démobilisation et réintégration des enfants associés aux groupes armés.

En tant que Représentante Personnelle du Chef de l'Etat en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants, j'invite tous les acteurs en protection de l'enfant qui œuvrent en RDC à utiliser et enrichir de leurs idées et expériences ce Guide Pratique dans leur travail pour et avec les jeunes filles associées aux groupes armés.

Madame Jeanine Mabunda Lioko

Représentante Personnelle du Chef de l'Etat
en charge de la lutte contre les violences
sexuelles et le recrutement des enfants

Introduction

Contexte

Guidé par des recherches antérieures menées par Child Soldiers International, des recommandations faites à la RDC par le Comité des droits de l'enfant, et des conseils des ONG congolaises, Child Soldiers International a élaboré un projet visant à évaluer l'efficacité des programmes de démobilisation, d'adaptation psychosociale et de réintégration (communément appelés « DDR ») pour les jeunes filles de moins de dix-huit ans associées aux groupes armés dans l'Est de la RDC.

Dans le cadre de ce projet, une équipe de recherche a passé six semaines au Sud Kivu, Nord Kivu et Haut-Uélé au début de l'année 2016, et a interviewé 150 jeunes filles anciennement associées à des groupes armés,¹ ainsi que 84 membres des Réseaux communautaires de protection de l'enfant (RECOPE), 12 enseignants et directeurs d'école, 8 chefs religieux, 46 acteurs en DDR et 14 représentants des autorités locales. L'étude a cherché à estimer la mesure dans laquelle les jeunes filles bénéficient des programmes de DDR et à apprécier l'adéquation des interventions lorsqu'elles ont eu lieu – principalement du point de vue des jeunes filles elles-mêmes.

L'étude a confirmé ce que les recherches antérieures² avaient déjà révélé ; que les jeunes filles sont sous-représentées dans l'ensemble des enfants sortis des groupes armés, qu'elles n'ont pas eu accès aux services de DDR au même degré que les garçons, et que – dans les cas où elles ont reçu une assistance – celle-ci n'a pas été suffisamment appropriée à leurs situations et besoins spécifiques.

En particulier, la recherche a montré que, malgré des exceptions encourageantes, les jeunes filles sont souvent victimes de discrimination et stigmatisation à leur retour dans leurs communautés, et que les programmes de DDR ne répondent pas suffisamment à cette problématique fondamentale de l'acceptation familiale et communautaire.

En octobre 2016, Child Soldiers International a présenté ses conclusions lors d'un atelier tenu à Goma qui a réuni des acteurs en DDR, des agences des Nations unies, des ONG et des représentants gouvernementaux. Les participants à l'atelier ont écouté les griefs et les recommandations des jeunes filles rapportés par Child Soldiers International, puis ils ont discuté de solutions avant de proposer des interventions pour répondre aux besoins des jeunes filles et faciliter leur démobilisation et réintégration tout en respectant leurs droits.

Objectifs

Ce guide est une collection d'idées et d'expériences pratiques proposées par les participants à l'atelier de Goma. Il se présente comme une « boîte à outils » pour aider les acteurs en DDR à répondre aux besoins des jeunes filles anciennement associées aux groupes armés dans l'Est de la RDC, et à surmonter les nombreux obstacles à leur démobilisation et réintégration, rapportés par certaines des jeunes filles elles-mêmes.³ Nombre des interventions proposées dans ce guide ne sont pas nouvelles et ont déjà été utilisées par certaines ONG. Cependant, elles ne sont pas nécessairement connues ni systématiquement utilisées par tous les acteurs en DDR.

Les acteurs en protection de l'enfant que l'équipe de recherche a rencontrés ont souligné le fait que le financement du DDR enfants avait cessé (dans certaines zones depuis deux ans, et dans d'autres plus récemment) ou qu'il était devenu tellement limité qu'ils ne pouvaient atteindre qu'un nombre très réduit d'enfants associés aux groupes armés dans leur zone. Pour cette raison, à l'exception de l'éducation, ce guide met l'accent sur les interventions qui sont peu coûteuses et qui peuvent être menées par les membres de la communauté – s'appuyant ainsi sur les ressources communautaires existantes.

Dans certains cas, un soutien initial (technique ou matériel) est nécessaire ; celui-ci peut provenir de l'Unité d'Exécution de Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (UEPN-DDR), la Division Provinciale de la Femme, Famille et Enfant (DIVIFFAE), la Division Provinciale des Affaires Sociales (DIVAS), ou d'un prestataire de DDR. Quelques clarifications importantes :

- ▶ **Le présent guide ne vise donc pas à fournir des orientations définitives sur le DDR des jeunes filles dans l'Est de la RDC**, et encore moins au-delà de cette région. Il présente les meilleures recommandations pratiques que nous avons pu recueillir et qui contournent certaines des difficultés actuelles en matière de DDR des jeunes filles. Ses utilisateurs sont vivement encouragés à partager tout commentaire ou toute expérience pertinente et utile qu'ils pourraient avoir afin de l'enrichir et de le compléter.

- ▶ **Le guide ne vise pas non plus à être exhaustif : il doit être utilisé parallèlement aux directives actuelles concernant le DDR des enfants**, en particulier les *Principes Directeurs Relatifs aux Enfants Associés aux Forces Armées ou aux Groupes Armés* (dits « Principes de Paris ») de février 2007, et non pas s'y substituer.

- **Les recommandations de ce guide n'excluent pas les garçons** : bon nombre des actions proposées dans ce guide s'appliquent également aux garçons sortis des groupes armés, qui ont eux-aussi énormément souffert – tant pendant leur association qu'après leur retour chez eux. Cependant, de l'avis des acteurs en DDR enfants, les besoins des garçons sont davantage pris en compte dans les programmes existants, qui ne considèrent pas suffisamment les problèmes spécifiques des jeunes filles, tels que les conséquences psychosociales des violences sexuelles répétées et la stigmatisation communautaire qui en résulte. C'est cette carence que ce Guide Pratique cherche à remplir.

Notes

1. Il s'agit de plusieurs groupes Mai Mai, des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), du M23 et de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army/LRA*).
2. Mission de l'Organisation des Nations unies en RDC (MONUSCO), *Les rescapées invisibles : Les filles dans les groupes armés en République démocratique du Congo : 2009 à 2015*, 2015 : <https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2015/11/rapport-monusco-filles-dans-les-groupes-armes-rescapees-invisibles.pdf> ; Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats (ancien nom de Child Soldiers International), *Report to the Committee on the Rights of the Child in advance of the DRC initial report on the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the involvement of children in armed conflict*, 2011: <https://www.child-soldiers.org/shop/drc-opac-shadow-report-to-the-committee-on-the-rights-of-the-child-1>.
3. Au cours de sa recherche, Child Soldiers International n'a rencontré que des jeunes filles sorties de groupes armés. On notera cependant qu'un bon nombre d'interventions dans ce guide pourraient également être utilisées pour la réintégration des jeunes filles anciennement associées aux forces armées.



A.

La souffrance ultime : le rejet de sa famille et de ses amis

« Mieux vaut mourir ici, puisque ma famille va me rejeter. »

Comment le rejet de la communauté affecte les jeunes filles

Les jeunes filles sorties des groupes armés ont souvent subi des sévices physiques et émotionnels, des violences et des menaces de mort quotidiennes, des conditions de vies exceptionnellement rudes et une solitude extrême. Elles ont besoin de compréhension, de bonté et de soutien affectif pour guérir et reprendre leur développement jusqu'à l'âge adulte.

Au lieu de cela, selon les constatations de la recherche, quand elles reviennent enfin à la maison, beaucoup de jeunes filles font face à la suspicion, l'isolement, la discrimination et (dans certains cas) l'humiliation. Elles sont profondément blessées par ce rejet, qui est souvent la source de leur souffrance émotionnelle la plus profonde. Selon leur personnalité et leurs expériences, elles réagissent de différentes manières:

- **Colère et révolte** : Certaines sont en colère face à cette hostilité de la communauté envers elles. Elles se rebellent contre ce traitement qu'elles considèrent comme une injustice flagrante compte tenu de ce qu'elles ont vécu, et affichent une attitude de défi, adoptant ainsi un comportement que la communauté leur avait automatiquement assigné. Ce comportement, à son tour, renforce la perception négative des jeunes filles par la communauté et sert en quelque sorte de « justification » à l'ostracisme dont elles sont frappées.

- **Culpabilité et repli sur soi** : D'autres internalisent le blâme et souffrent en silence. Elles se retirent de la vie sociale alors qu'elles aspirent si ardemment à y être incluses : par exemple elles se privent de fréquenter des garçons et évitent de se joindre aux danses. Certaines tentent de retrouver l'acceptation de leur communauté en travaillant d'autant plus dur dans les champs ou en acceptant les blâmes pour d'autres. Beaucoup estiment qu'elles n'ont « pas d'autre choix que de supporter cette situation ».
- **Retour dans la brousse** : Un autre groupe de jeunes filles ne peut pas résister à la douleur émotionnelle du mépris, du blâme et du rejet constants, de sorte qu'elles se résignent à retourner vivre avec un groupe armé, en raisonnant qu'une vie de misère dans la brousse est plus souhaitable que d'être rejetée par sa famille et sa communauté.
- **Exil** : Enfin, certaines jeunes filles, malgré leur désir de revoir leur famille, décident d'aller s'installer ailleurs, là où leur passé n'est pas connu et où elles ne risquent pas d'être rejetées. Ces jeunes filles ne sont donc pas connues des acteurs en DDR et ne reçoivent aucun soutien : elles sont extrêmement vulnérables. Certaines jeunes filles que nous avons rencontrées ont indiqué que plusieurs jeunes filles qui vivaient avec elles dans la brousse sont maintenant exploitées économiquement et sexuellement par des gens qui profitent de leur statut inférieur dans la communauté.

Promouvoir l'acceptation de la communauté

Des études ont démontré que la stigmatisation empêche le rétablissement psychosocial¹ et que l'acceptation par les familles et les communautés est le facteur le plus déterminant pour une réintégration réussie à long-terme dans le cas d'enfants qui ont été associés à des forces ou des groupes armés.

« Une acceptation communautaire améliorée est associée à une réduction de la dépression ainsi qu'une hausse de la confiance en soi et des comportements pro-sociaux, quel que soit le niveau d'exposition à la violence. »²

Notes

1. Joanne N. Corbin, "Returning home: resettlement of formerly abducted children in Northern Uganda" in *Disasters* (Volume 32, Issue 2, pp. 316–335), 2008: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-7717.2008.01042.x/abstract> ; SWAY – The Survey of War Affected Youth, *Making reintegration work for youth in northern Uganda*, 2007: http://chrisblattman.com/documents/policy/sway/SWAY_ResearchBrief_Reintegration.pdf ; Theresa S. Betancourt, Jessica Agnew-Blais, Stephen E. Gilman, David R. Williams, B. Heidi Ellis, "Past horrors, present struggles: The role of stigma in the association between war experiences and psychosocial adjustment among former child soldiers in Sierra Leone" in *Social Science and Medicine* (Volume 70, Issue 1, pp. 17–26), 2010: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3756934/>

2. Theresa S. Betancourt, Ivelina I. Borisova, Timothy P. Williams, Robert T. Brennan, T. Hatch Whitfield, Marie de la Soudière, John Williamson, Stephen E. Gilman, "Sierra Leone's Former Child Soldiers: A Follow-up Study of Psychosocial Adjustment and Community Reintegration", in *Child Development* (Volume 81, Issue 4, pp. 1077–1095), 2010: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2921972/pdf/nihms-94482.pdf> (La traduction française est de Child Soldiers International.)

Plaçons l'acceptation communautaire au centre des efforts de réintégration.

COMMENT ?

Intervention A1 : Sensibiliser les membres clés de la communauté.

PAR QUI ? Des sessions de sensibilisation peuvent être organisées par des prestataires de DDR et d'autres acteurs en protection de l'enfant, des assistants sociaux de la DIVIFFAE ou de la DIVAS, des présidents de RECOPE, des enseignants, ou toute personne formée à la réintégration des enfants.

POUR QUI ? Les membres clés de la communauté à sensibiliser doivent inclure :

- ▶ Les familles d'anciens enfants soldats et leurs voisins directs ;
- ▶ Les chefs traditionnels et religieux ;
- ▶ Les membres des Barazas (conseils des sages) ;
- ▶ Les membres des RECOPE ;
- ▶ Les directeurs d'école, les enseignants et les élèves ;
- ▶ Les associations de femmes ;
- ▶ Les associations de jeunes et les clubs d'enfants ;
- ▶ Tout autre individu ou groupe/organisation pouvant influencer la communauté.

AVEC QUI ? Il serait bénéfique d'associer des jeunes filles ou des femmes anciennement associées aux groupes armés à ces sessions, si elles le souhaitent.

QUAND ? La sensibilisation doit commencer le plus tôt possible, de préférence avant le retour des jeunes filles dans la communauté, afin de s'assurer qu'elles seront comprises et bien accueillies à leur retour.

Dans les cas d'auto-démobilisations la sensibilisation doit accompagner les premiers efforts d'identification des jeunes filles anciennement associées à un groupe armé au sein de la communauté. (Voir Intervention A4.)

CONSEILS PRATIQUES AUX SENSIBILISATEURS :

- ▶ Informer les bénéficiaires de la sensibilisation :
 - De la souffrance vécue par les jeunes filles ;
 - De l'impact psychologique et social de leurs expériences passées et actuelles ;
 - Du fait qu'elles sont des victimes et ne méritent pas de blâme.
- ▶ Prendre en compte les circonstances particulières des jeunes filles concernées. Les sensibilisateurs devront par exemple mentionner la forte stigmatisation qui accompagne les jeunes filles associées avec des groupes armés étrangers ou d'une autre ethnie, ou les jeunes filles qui reviennent avec des bébés.
- ▶ Expliquer que le comportement des jeunes filles est souvent une réaction au rejet dont elles sont victimes, ou à la peur du rejet ; qu'elles peuvent s'isoler alors qu'elles désirent désespérément être incluses. Souligner que si la famille et la communauté acceptent et aident les jeunes filles, leur comportement s'améliorera.
- ▶ Mettre l'accent sur la responsabilité des familles et des communautés d'aider les jeunes filles à retrouver leur place dans la communauté (comme pour tous les enfants associés aux groupes armés). Les informer qu'elles peuvent bénéficier d'appui et de conseils si elles en ont besoin (par l'intermédiaire d'une ONG locale, d'un RECOPE, des assistants sociaux de la DIVAS ou d'un « Groupe communautaire de réintégration » (Voir Intervention A3.)
- ▶ Demander à tous les bénéficiaires de la sensibilisation d'examiner honnêtement leurs propres sentiments et leurs jugements au sujet des jeunes filles qui reviennent de la brousse : sont-ils justifiés étant donné ce que les jeunes filles ont vécu ?

Il ne s'agit pas de parler d'expériences et de souffrances

individuelles, mais d'aborder le sujet d'une manière générale tout

- en donnant des exemples concrets de souffrances communément vécues par les jeunes filles associées à des groupes armés. Le but est d'encourager la compréhension et la compassion de la communauté envers ce groupe de jeunes filles.
-

Intervention A2 : Organiser une cérémonie de bienvenue pour les jeunes filles qui sont de retour.

POURQUOI ? Le but d'une telle cérémonie est d'inviter un geste de bienvenue de la part de la famille et de la communauté et de souligner leur responsabilité de prendre soin de leur enfant revenue au bercail après beaucoup de souffrance.

COMMENT ? La cérémonie peut prendre différentes formes : elle peut être une prière, un rituel traditionnel, un repas, ou de simples mots de remerciement pour le retour de la jeune fille.

PAR QUI ? Cette cérémonie sera d'autant plus efficace si elle est effectuée par un membre respecté de la communauté et si, outre la jeune fille et sa famille, elle inclut un grand nombre de membres de la communauté.

QUAND ? Si possible, la cérémonie doit avoir lieu au moment même du retour de la jeune fille – mais il n'est jamais trop tard ! Ce genre d'interventions a également prouvé son efficacité dans les cas où les jeunes filles étaient rentrées des mois, voire des années, auparavant. Interrogeons-nous donc sur les besoins de telles cérémonies pour les jeunes filles qui souffriraient encore de rejet longtemps après leur retour.

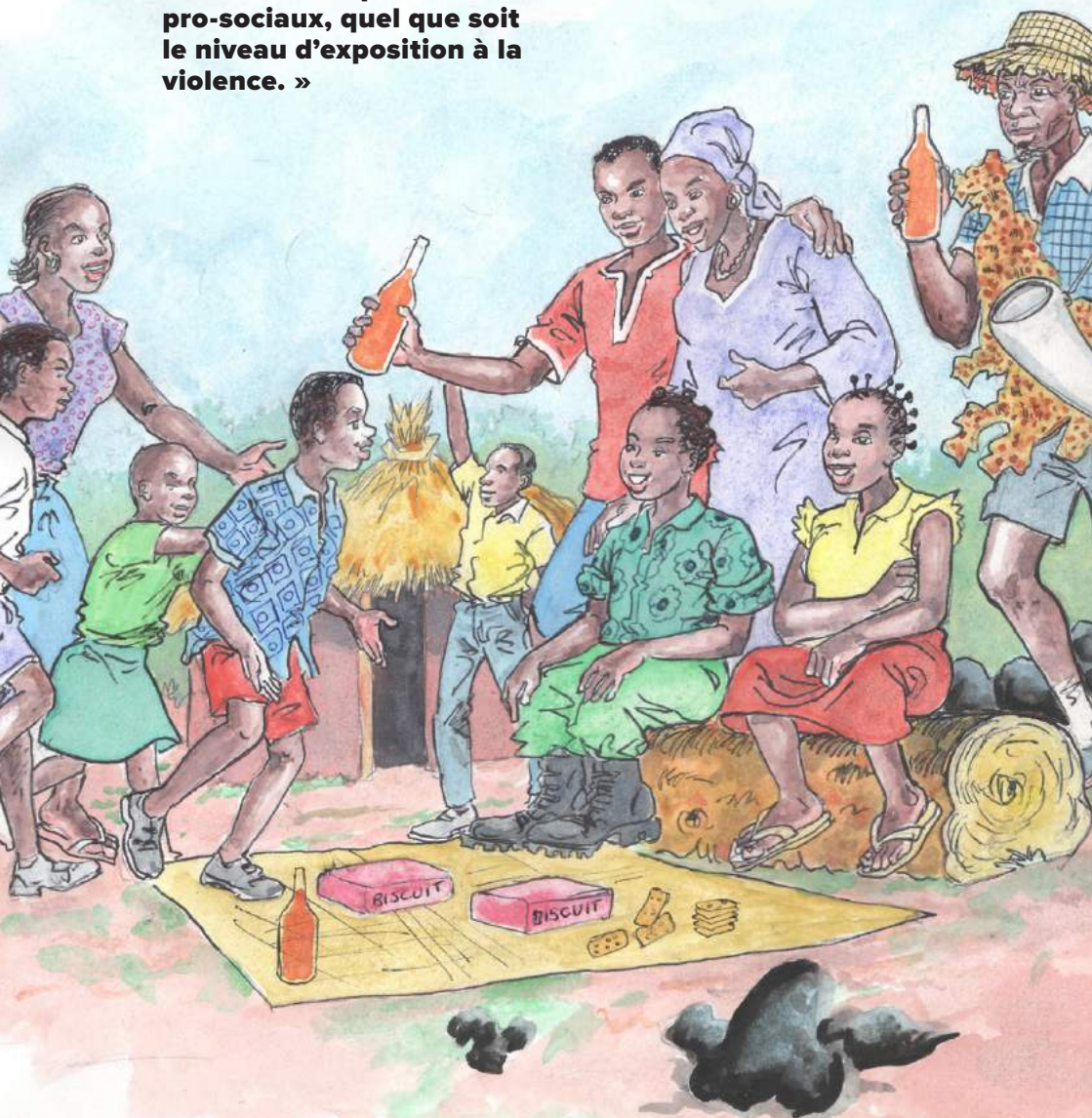
CONSEILS PRATIQUES AUX ORGANISATEURS DE CÉRÉMONIES

- ▶ Encourager tous les participants à la cérémonie à bien accueillir la jeune fille, qui mérite leur sympathie et leur soutien ; à être patient avec elle, parce qu'elle a beaucoup souffert ; et à l'aider à trouver sa place parmi eux, même si ce n'est pas toujours facile.
- ▶ **Les enfants des jeunes filles qui sont de retour devraient également être accueillis et reconnus comme membres de la communauté à part entière.**
- ▶ Prévoir un partage de boissons et de nourriture pendant la cérémonie si cela est possible.

Il faut éviter d'exposer des jeunes filles qui préfèrent se cacher ou s'isoler, même si les raisons de cet isolement sont

- habituellement liées à la peur du rejet. Il est donc de notre devoir de parler à ces jeunes filles et de réfléchir avec elles au bénéfice d'une telle cérémonie.
-

« Une acceptation communautaire améliorée est associée à une réduction de la dépression ainsi qu'une hausse de la confiance en soi et des comportements pro-sociaux, quel que soit le niveau d'exposition à la violence. »



Intervention A3 : Créer des « Groupes communautaires de réintégration ».

POURQUOI ? L'objectif de ces groupes est de promouvoir l'acceptation et le respect des jeunes filles par la communauté à travers deux stratégies distinctes :

Sensibiliser régulièrement les familles et la communauté sur les souffrances passées et présentes des jeunes filles en vue d'obtenir un changement d'attitude envers elles ;

Elaborer des actions concrètes à prendre par un certain nombre de membres influents de la communauté pour surmonter les obstacles auxquels ces jeunes filles font face.

QUI ? Ces groupes doivent être composés d'un ou plusieurs membres influents de la communauté (chefs religieux, membres de Barazas, enseignants, présidents de RECOPE, etc.), des familles des jeunes filles anciennement ou actuellement associées aux groupes armés, ainsi que de jeunes filles et jeunes femmes qui ont réussi à se réintégrer.

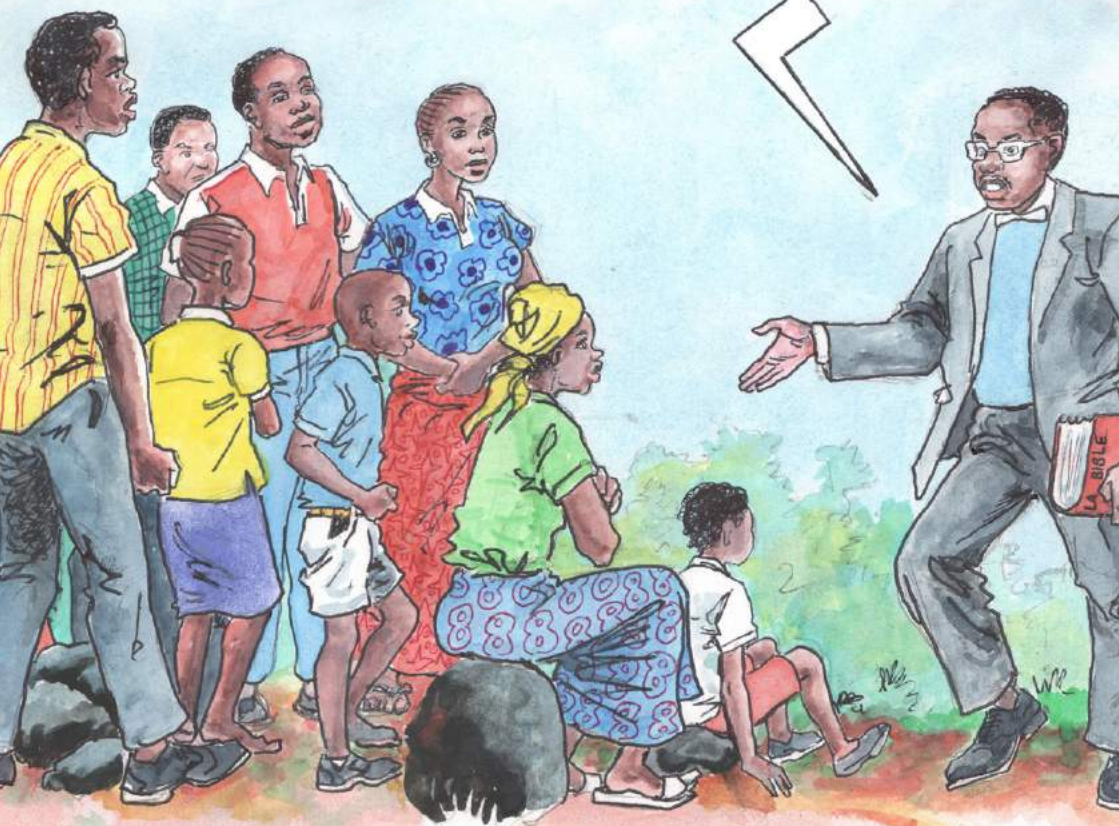
CONSEILS PRATIQUES AUX MEMBRES DES GROUPES COMMUNAUTAIRES DE RÉINTÉGRATION

- ▶ Se rencontrer régulièrement pour travailler de manière continue sur la sensibilisation et l'élaboration de stratégies concrètes de réintégration, tout en faisant le point sur l'efficacité des actions déjà entreprises pour les adapter si nécessaire.

Sensibilisation

- ▶ Réfléchir, individuellement et collectivement, à ce que représente pour eux, dans leur for intérieur, l'association des jeunes filles à un groupe armé.
- ▶ Analyser ensemble dans quelle mesure les jugements qu'ils portent ne tiennent pas assez en compte des souffrances réelles des jeunes filles. Réaliser que leurs propres jugements peuvent être un obstacle à la réintégration des jeunes filles et par là, à l'amélioration de leur comportement.

**Les prêtres
pourraient
utiliser leurs
sermons pour
parler de la
souffrance des
jeunes filles.**



- ▶ Identifier les membres de la communauté à cibler en priorité et les sensibiliser, individuellement et collectivement, selon les opportunités. Par exemple :
 - Les prêtres, pasteurs et Imams pourraient utiliser leurs sermons pour parler de la souffrance des jeunes filles et de l'injustice qui leur est faite, et exhorter la congrégation à la compréhension et la tolérance, tout en suggérant des gestes d'inclusion communautaire.
 - Les enseignants pourraient discuter avec leurs élèves de concepts tels que la stigmatisation et la tolérance ; et prendre des mesures contre le harcèlement. Ils pourraient donner l'exemple en encourageant les jeunes filles anciennement associées ainsi que d'autres enfants marginalisés, et en les traitant systématiquement avec respect. Les enfants peuvent transmettre des messages à leurs parents et ainsi devenir des agents de plaidoyer au sein de leurs familles.
 - Le groupe entier pourrait organiser des séances de dialogue communautaire pour encourager un esprit d'ouverture en abordant les tabous et mythes liés à la stigmatisation des jeunes filles qui ont connus des hommes hors mariage.
- ▶ Faire des visites régulières dans des familles où le problème persiste et les jeunes filles ne sont pas encore totalement acceptées, afin de sensibiliser les parents et de mener une médiation familiale si nécessaire.
- ▶ Promouvoir également l'acceptation et l'inclusion d'enfants handicapés ou autrement vulnérables et marginalisés.

Actions concrètes

- ▶ Réfléchir ensemble à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions concrètes qui pourraient contribuer à promouvoir l'acceptation et le respect de la communauté envers les jeunes filles. (Voir section B : Comment une jeune fille peut-elle retrouver sa « valeur perdue » ?)

**Les enseignants
pourraient discuter avec
leurs élèves de concepts
tels que la stigmatisation
et la tolérance.**



Intervention A4 : Localiser les jeunes filles auto-démobilisées qui n'ont reçu aucun soutien.

PAR QUI ? Cette responsabilité incombe à l'UEPN-DDR, la DIVIFFAE, la DIVAS et les RECOPE, avec le soutien des agences de protection de l'enfant.

POUR QUI ? Les jeunes filles auto-démobilisées, ou celles qui ont été abandonnées par un groupe armé, sont moins susceptibles d'avoir reçu de l'aide et doivent impérativement être identifiées. Même si le financement est faible ou inexistant, toutes les jeunes filles qui sortent des groupes armés devraient bénéficier de l'attention d'un acteur en DDR – en particulier celles qui ne sont pas encore acceptées par leur famille ou communauté.

CONSEILS PRATIQUES AUX ACTEURS EN DDR

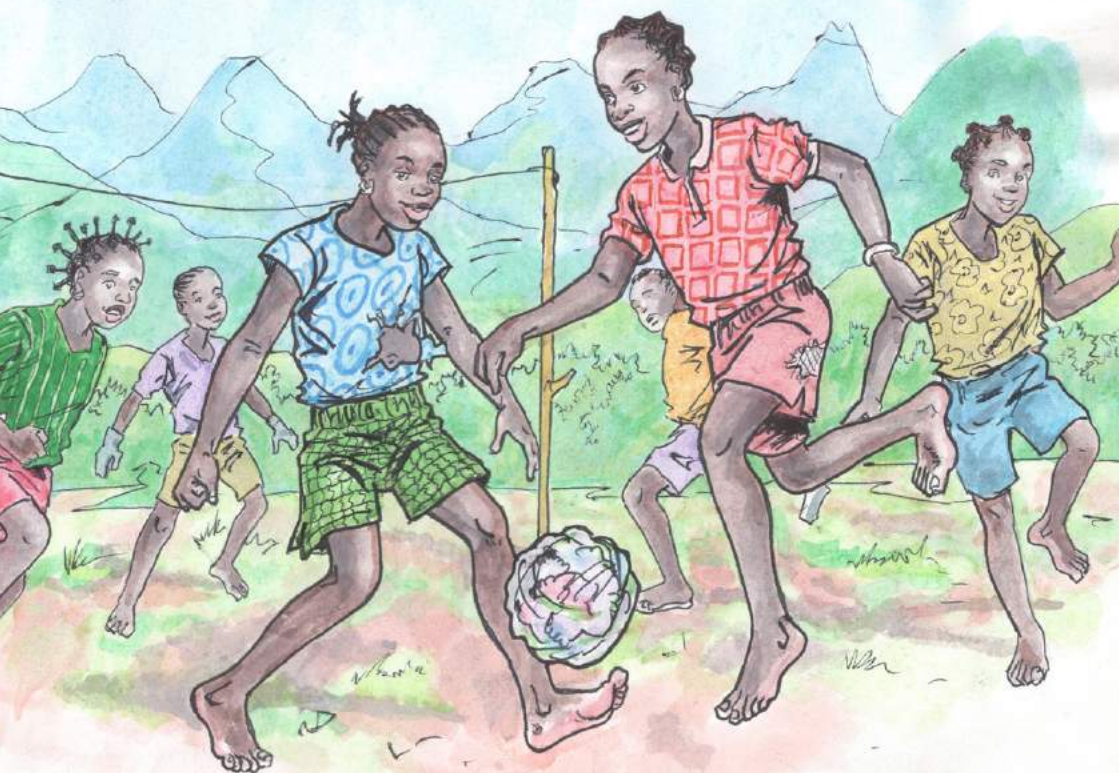
- ▶ Demander aux jeunes filles anciennement associées aux groupes armés si elles connaissent d'autres jeunes filles qui étaient avec elles dans la brousse et qui n'ont jamais reçu d'assistance. Le cas échéant, leur demander de les contacter pour savoir si elles veulent de l'aide.
- ▶ Etablir un contact avec toute jeune fille désireuse de recevoir de l'aide et évaluer ses besoins :
 - Est-elle bien acceptée par sa famille et sa communauté, ou pourrait-elle bénéficier d'une médiation familiale ?
 - Est-elle isolée et devrait-elle bénéficier d'interventions favorisant son insertion dans la vie communautaire ? (Voir interventions B1 et F4.)
 - Mener une petite enquête : Comment gagne-t-elle sa vie ? Que fait-elle pendant la journée ? Qui s'occupe d'elle ? Il s'agit de découvrir si elle est exploitée par des personnes qui profitent de sa vulnérabilité.
 - A-t-elle accès à une personne de confiance avec qui elle peut parler ? (Voir Intervention C1.)
 - Si elle vient de sortir récemment du groupe armé, il est important de la référer à des services de santé pour une visite médicale.

! Respect de la confidentialité. Veiller à ce que les méthodes utilisées pour contacter ces jeunes filles ne les stigmatisent pas, ou ne leur porte pas préjudice en divulguant des informations sensibles à leur sujet. Pour ne pas attirer l'attention prendre par exemple rendez-vous dans un endroit public pendant la journée de marché, de sorte qu'il paraisse comme une rencontre normale.

**Localiser les jeunes
filles auto-démobilisées
qui n'ont reçu aucun
soutien.**



**Un enseignant pourrait
former une équipe
de football incluant
les jeunes filles et
autres enfants de la
communauté.**



B.

Comment une jeune fille peut-elle retrouver sa « valeur perdue » ?

« Il ne se passe pas deux jours sans que les voisins nous fassent comprendre que nous avons connu des hommes. Nous n'avons pas le droit de fréquenter leurs filles. »

La majorité des jeunes filles, des prestataires de DDR et des membres des RECOPE que nous avons interviewés s'accordaient à dire que les jeunes filles revenant de la brousse avaient « perdu leur valeur sociale » du fait qu'elles avaient « connu des hommes ».

Reconnaissons ceci comme étant leur réalité, mais essayons également de la changer : un grand nombre de nos interlocuteurs ont laissé entendre que les jeunes filles seraient bien plus acceptées si, quel que soit leur passé, elles pouvaient trouver une identité et un rôle positif au sein de leur communauté.

Aidons les jeunes filles à identifier et à acquérir un statut positif et apprécié dans leurs familles et communautés.

COMMENT ?

Participation active dans la vie communautaire

« Ce sont elles [les jeunes filles] qui ne veulent pas se joindre aux groupes de jeunes. Quand elles sont dans une groupe, les hommes les pointent du doigt et parlent d'elles. »(Membre d'un RECOPE)

Pour regagner le respect de la communauté et recouvrer son bien-être psychosocial, l'enfant doit à nouveau trouver sa place dans son environnement familial et communautaire – une place dans laquelle l'occasion lui est donnée de briller et de s'épanouir.

Les expériences en RDC et ailleurs montrent que si une jeune fille reçoit une tâche spécifique à accomplir, ou si elle est invitée à rejoindre une activité de groupe, surtout si l'initiative provient d'une personne influente dans la communauté, cela peut grandement contribuer à promouvoir sa revalorisation et le respect qui lui est accordé.

Intervention B1 : Impliquer les jeunes filles dans des activités organisées par et pour la communauté.

POURQUOI ? Ce type d'intervention nécessite très peu ou pas de financement, mais il est très efficace pour revaloriser les jeunes filles en les aidant à retrouver progressivement la confiance de la communauté. Il doit être mis en priorité.

QUOI ? Ces activités peuvent être d'intérêt public, ou elles peuvent être des activités communautaires de loisir. Elles ne sont jamais mutuellement exclusives : une participation maximale aux activités communautaires est nécessaire pour que la jeune fille se sente à nouveau faire partie de la communauté.

PAR QUI ? Les membres influents de la communauté devraient être sollicités pour ce type d'interventions, car l'influence des personnes qui impliqueront les jeunes filles dans les activités communautaires est cruciale : une attention soutenue par des personnes ayant un certain statut donnera plus rapidement confiance à leur famille et autres membres de la communauté, et aidera au changement d'attitude vers elles.

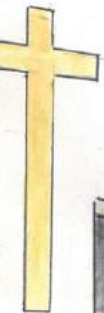
CONSEILS PRATIQUES À CEUX QUI IMPLIQUENT LES JEUNES FILLES DANS DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

- ▶ Identifier les tâches ou activités (individuelles ou de groupe) qui sont pertinentes pour son village ou sa zone et qui ont le potentiel de restaurer la confiance de la communauté.
- ▶ Faire des efforts soutenus pour inviter les jeunes filles à se joindre à des activités communautaires de loisir et de culte, que celles-ci soient spécifiques aux enfants (espace ami des enfants, clubs de jeunes, centres de jour, etc.) ou pas (associations de femmes, groupes religieux, etc.). Si ces activités font défaut, il faudrait les organiser afin de favoriser les rencontres entre les jeunes filles sorties des groupes armés et d'autres jeunes filles (et garçons, si approprié) de la communauté. Par exemple :
 - Un enseignant pourrait former une équipe de football incluant les jeunes filles et autres enfants de la communauté, et organiser des matches réguliers ;

- Les prêtres ou pasteurs doivent faire leur possible pour inclure les jeunes filles dans les activités paroissiales, en particulier en les invitant à faire partie de la chorale, mais aussi à tout groupe de jeunes organisé par la paroisse (étude biblique, groupe de paroles, etc.).
- ▶ Demander également l'aide des jeunes filles sorties des groupes armés pour ces activités d'intérêt public qui profitent à la communauté toute entière. Par exemple :
 - Les prêtres, pasteurs ou Imams pourraient de temps en temps solliciter l'aide d'une ou plusieurs jeunes filles dans leurs tâches quotidiennes, par exemple pour recueillir les missels après la messe, aider à préparer l'église pour un baptême ou la mosquée pour un célébration de Tabaski, ou pour s'occuper des plus petits lorsqu'il y a une réunion de parents ;
 - Le chef du village pourrait demander à des jeunes filles d'aider à décorer une salle pour un événement communautaire.
- ▶ S'assurer que la tâche ou rôle spécifique donné à la jeune fille soit visible et connu par tous, et qu'elle reçoive l'aide nécessaire pour l'accomplir avec succès.

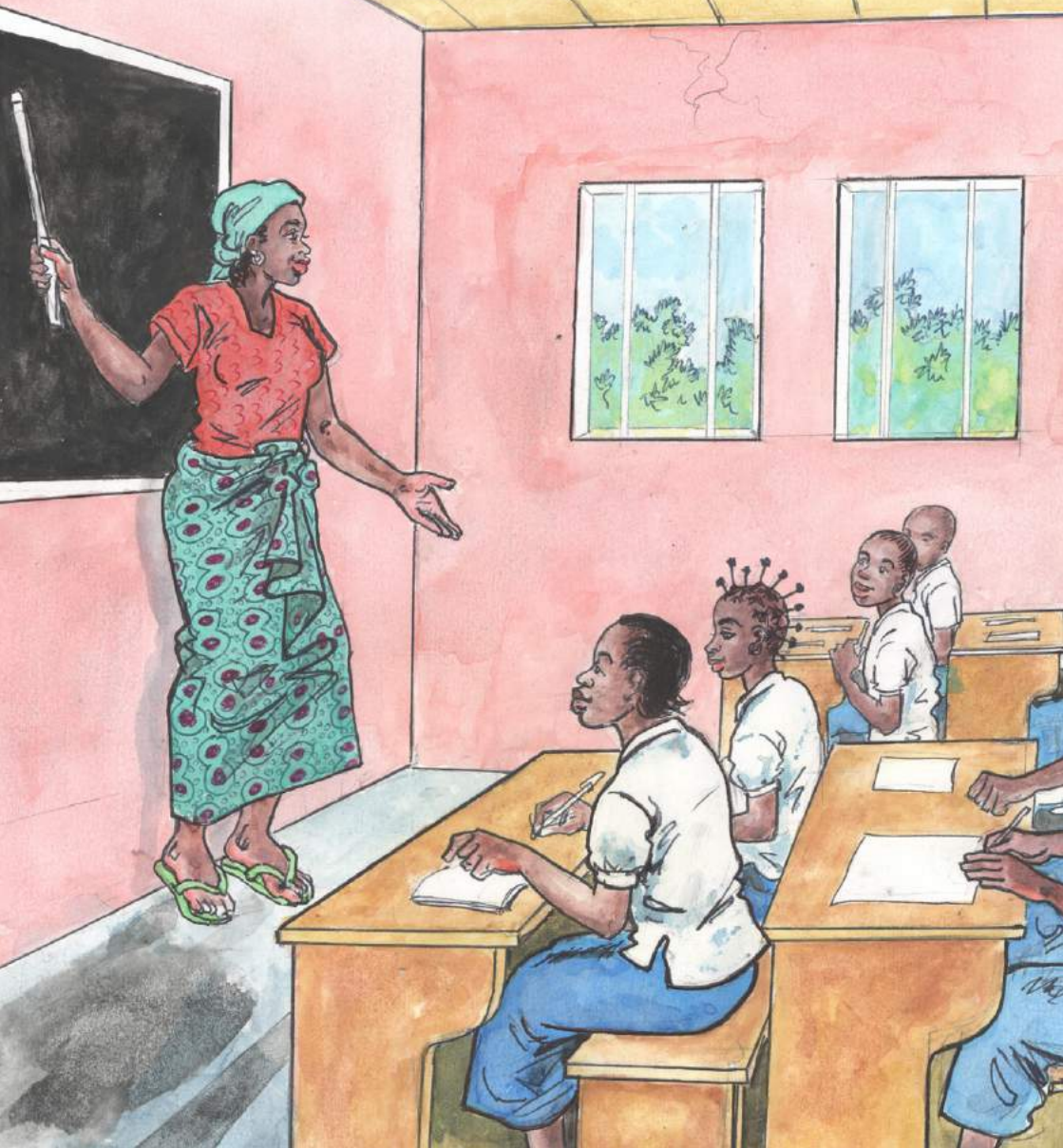
! Ne jamais abandonner une jeune fille si elle refuse de se joindre aux activités communautaires. Il est très probable qu'elle n'ose pas participer à ces activités par peur de recevoir des commentaires désobligeants. Il faut alors lui parler pour qu'elle comprenne qu'elle est la bienvenue, et qu'aucun comportement malveillant à son égard ne sera toléré. S'assurer une nouvelle fois que la communauté l'accueillera bien, et renouveler l'invitation aussi souvent que nécessaire.

EGLISE



Les prêtres ou pasteurs doivent faire leur possible pour inclure les jeunes filles dans les activités paroissiales, en particulier en les invitant à faire partie de la chorale.

**« Depuis que j'ai
repris le chemin de
l'école tout le monde
s'intéresse à moi... »**



Education

« Pour qu'elles puissent avoir une valeur sociale, les filles devraient être à l'école. »

(Membre d'un RECOPE)

« Depuis que j'ai repris le chemin de l'école tout le monde s'intéresse à moi et me demande conseil en cas de problème. La situation a changé totalement du fait que tous les autres jeunes de notre communauté me considèrent et m'invitent dans des réunions de prise de décisions de la jeunesse. »

Selon les jeunes filles elles-mêmes, et selon les RECOPE, aller à l'école est un autre moyen très efficace pour une jeune fille sortie d'un groupe armé de recouvrer sa valeur sociale et l'acceptation de la communauté. L'école est vue comme un moyen d'effacer leur passé, d'assumer une identité positive et de gagner une forme de rédemption aux yeux de la communauté.

Toutes les jeunes filles que nous avons rencontrées veulent désespérément retourner à l'école, ou apprendre à lire et à écrire si elles sont analphabètes. Mais les difficultés sont nombreuses, y compris le manque de financement, et la stigmatisation.

Intervention B2 : Aider toutes les jeunes filles anciennement associées aux groupes armés à retourner à l'école, ou à suivre des cours d'alphabétisation et de calcul.

Ecole

COMMENT ? Etant donné que le financement est souvent largement insuffisant pour permettre aux jeunes filles de retourner à l'école, nous devons trouver des moyens créatifs pour leur permettre de reprendre une forme d'apprentissage formel. (Voir conseils ci-dessous.) Les efforts de scolarisation devront souvent être accompagnés d'activités de sensibilisation pour surmonter les attitudes stigmatisantes de certains parents, enseignants et élèves. (Voir Intervention A1.)

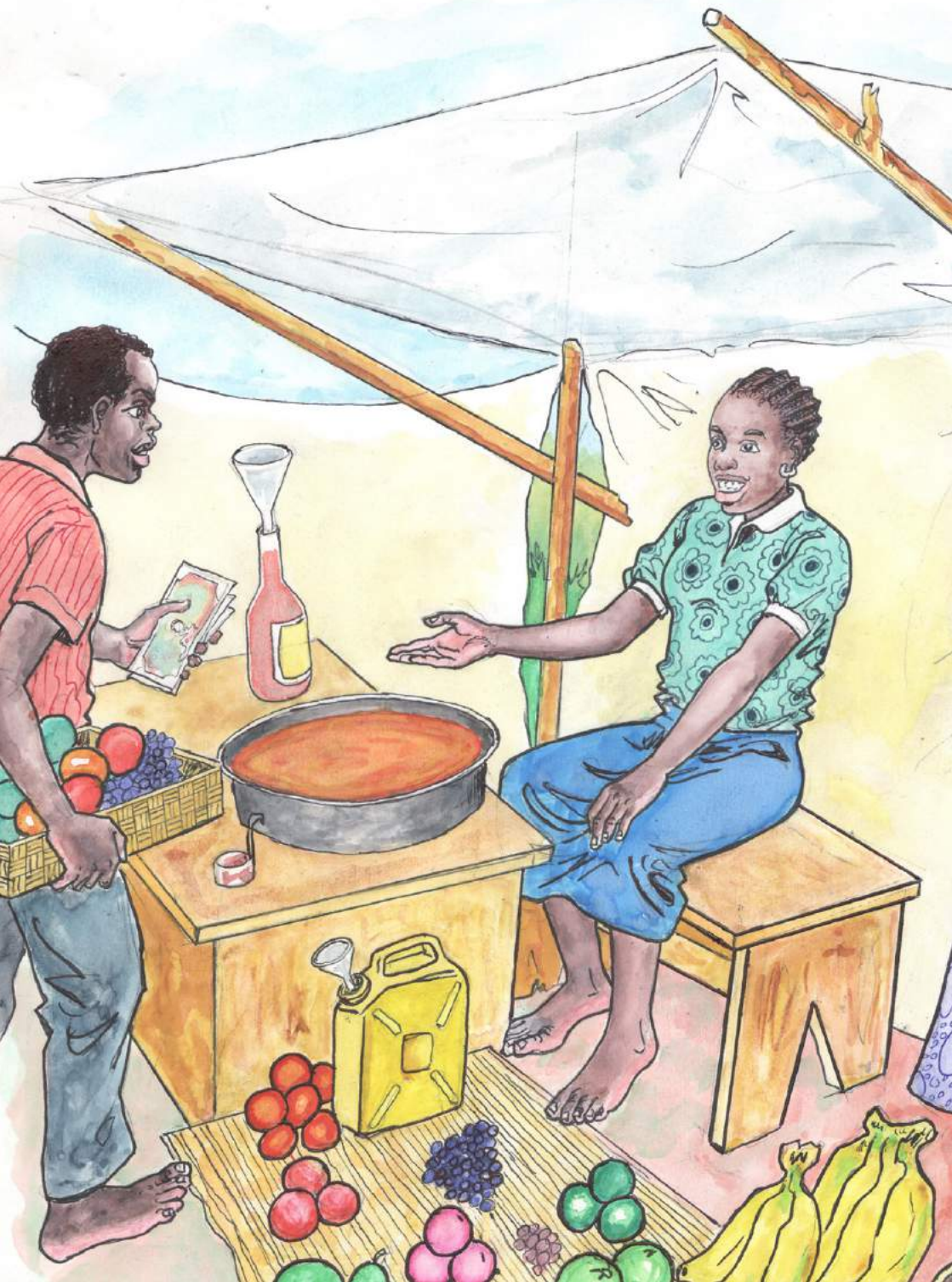
Cours d'alphabétisation et de calcul

POUR QUI ? Toutes les jeunes filles analphabètes devraient recevoir des cours d'alphabétisation et de calcul, même dans les cas où celles-ci suivent également une formation professionnelle ou reçoivent un soutien pour une activité génératrice de revenus. (Voir Intervention B3.)

PAR QUI ? Des enseignants bénévoles sur leur temps libre. Des membres de la communauté ayant une compétence spécifique (membres de RECOPE formés à la protection de l'enfant, infirmières, etc.) pourraient aussi être invités pour partager leurs connaissances.

CONSEILS PRATIQUES AUX PARENTS, ENSEIGNANTS ET ACTEURS EN PROTECTION DE L'ENFANT

- ▶ Sensibiliser les familles des jeunes filles qui les empêchent de retourner à l'école parce qu'elles ont « connu des hommes ». Expliquer que l'école est précisément ce dont leurs filles ont besoin pour être acceptées par la communauté.
- ▶ S'efforcer de parvenir à un accord avec certaines écoles pour obtenir l'inscription gratuite (ou à frais réduits) de jeunes filles sorties de groupes armés, en échange d'un soutien financier et matériel.
- ▶ Discuter avec les agents de la DIVAS de la possibilité d'obtention d' « attestations de vulnérabilité » ou « certificats d'indigence » pour que les jeunes filles sorties des groupes armés bénéficient d'une inscription scolaire gratuite ou à tarif réduit.
- ▶ Etudier avec les jeunes filles et leurs familles les différentes options par lesquelles elles pourraient augmenter leurs revenus pour couvrir les frais de scolarité, par exemple en améliorant leur production agricole. (Voir Intervention B3 et B4.)
- ▶ Encourager les bailleurs à allouer des subventions pluriannuelles pour la scolarisation des enfants sortis des groupes armés en citant (dans les propositions de financement) les avantages psychosociaux de l'éducation (section C), ainsi que son importance dans la prévention du recrutement et du re-recrutement des enfants par les groupes armés.
- ▶ Mettre en place des cours de rattrapage pour les jeunes filles qui ne peuvent pas retourner à l'école immédiatement. Ces classes sont peu coûteuses.
- ▶ Mettre en place des cours d'alphabétisation et de calcul pour toutes les jeunes filles analphabètes. Inclure systématiquement d'autres jeunes filles analphabètes de la communauté, car elles sont également vulnérables au recrutement et autres violations. Ces cours peuvent incorporer des modules sur l'éducation à la vie, l'hygiène, les droits de l'enfant, etc.
- ▶ Essayer de trouver un enseignant bénévole (ou qui accepterait une contrepartie financière modeste) pour les cours d'alphabétisation et de calcul, et d'utiliser les salles de classe gratuitement, après la fin de l'école.



Formation professionnelle et activités génératrices de revenus

« Je suis fière de vendre des braises. Cela fait que les gens puissent me respecter car je contribue à l'avancement de ma communauté. »

La formation professionnelle et les activités génératrices de revenus (AGR), qui permettent aux jeunes filles de contribuer à l'économie familiale, et leur donnent aussi plus d'indépendance économique et de meilleures perspectives d'avenir, contribuent également grandement à rétablir la valeur sociale des jeunes filles sorties des groupes armés, et à promouvoir leur acceptation par la communauté.

Intervention B3 : Fournir aux jeunes filles une formation professionnelle appropriée et les aider à développer des AGR viables.

POUR QUI ? Ces activités sont à considérer au cas par cas pour les jeunes filles sorties des groupes armés selon leurs circonstances personnelles et familiales (voir conseils ci-dessous), et sans nécessairement exclure les jeunes filles qui sont scolarisées ou suivent des cours d’alphabétisation et de calcul : apprendre un métier ou gérer une AGR pourrait augmenter leurs revenus pour couvrir les frais de leur enseignement.

PAR QUI ? Les ONG sont les acteurs les mieux qualifiés pour mettre en place ces interventions, mais elles peuvent s’appuyer sur les RECOPE et Groupes communautaires de réintégration pour le suivi et la surveillance. Les jeunes filles doivent aussi être pleinement impliquées dans toutes les décisions les concernant, mais attention : elles ne sont pas nécessairement bien informées sur les compétences nécessaires pour certains métiers, ou sur le potentiel commercial d’une entreprise.

CONSEILS PRATIQUES AUX ONG

- ▶ S’assurer que le marché ne soit pas saturé en menant une étude de marché. Être conscient de ses limitations : Combien de couturières ou de coiffeuses peuvent coexister dans un petit village ? Est-ce que les couturières existantes font des profits? Si elles ont déjà du mal à gagner leur vie, introduire de la concurrence risque d’augmenter le nombre de jeunes filles et femmes vulnérables.
- ▶ Obtenir le soutien des parents pour toute formation professionnelle et AGR, et chercher à savoir si d’autres responsabilités personnelles (scolarisation) ou familiales (prise en charge de frères et sœurs, travaux champêtres, etc.) peuvent les compromettre. Évaluer le type de soutien que la jeune fille recevra à la maison.
- ▶ S’assurer de disposer de fonds suffisants pour financer la totalité de la formation, et pour donner aux jeunes filles les outils leur permettant de pratiquer leur métier. Prendre des dispositions permettant un soutien étroit pendant au moins six mois après la fin de la formation.

- ▶ Dispenser des formations sur la gestion des petites entreprises et la comptabilité, même si l'entreprise est très modeste. Beaucoup d'AGR échouent parce que l'apprenti ne sait pas comment équilibrer son budget.
- ▶ Organiser des cours d'alphabétisation et de calcul pour les jeunes filles analphabètes, ou elles ne pourront pas bénéficier de la formation en gestion des petites entreprises, et le risque que l'AGR échoue sera d'autant plus grand.
- ▶ Discuter avec la famille de la gestion des produits comestibles octroyés, en insistant sur le bénéfice que tous en retireront à moyen et long terme s'ils sont vendus et non consommés. En cas de pénurie extrême, considérer un apport ponctuel de nourriture pour la famille pour donner un maximum de chances à cette AGR de porter ses fruits.
- ▶ Demander aux agents de la DIVAS des « attestations de vulnérabilité » ou « certificats d'indigence » pour que les jeunes filles sorties des groupes armés bénéficient d'une exemption des taxes pour leurs AGR.

La pertinence et le succès de l'activité économique sont

cruciaux. Les formations professionnelles et AGR n'amélioreront

- le statut d'une jeune fille que si elle peut gérer son entreprise avec succès. Toute intervention nécessite donc une évaluation préliminaire rigoureuse. Il est extrêmement difficile, parfois même contreproductif, d'introduire des vocations et des AGR qui ne font pas déjà partie des stratégies de subsistance de la communauté. Un suivi assidu est aussi crucial.
-



Agriculture et élevage

« Nos voisins ont des moutons et des chèvres. Nous aimerions en avoir aussi. »

La majorité des jeunes filles que nous avons rencontrées dans les Kivus et le Haut-Uélé vivaient en milieu rural et, qu'elles soient ou non scolarisées, travaillaient toutes soit dans les champs de leurs parents, soit dans les champs d'autrui pour gagner leur vie. Quand elles le pouvaient, les familles pratiquaient aussi l'élevage d'animaux de ferme.

Offrir une formation en agriculture et élevage aux jeunes filles sorties des groupes armés leur procurerait des opportunités économiques durables. Mais cela mènerait également à une amélioration de la qualité de la production agricole et animale bénéficiant à l'ensemble de la communauté.

De telles interventions sont souvent aussi plus réalistes et durables que la plupart des formations professionnelles systématiquement offertes aux enfants sortis des groupes armés dans des régions touchées par les conflits ayant des opportunités commerciales médiocres.

Comme dans le cas des formations professionnelles et des AGR, les recettes provenant de l'agriculture et de l'élevage peuvent considérablement améliorer l'autonomie financière et les perspectives d'avenir des jeunes filles, et les revaloriser dans les yeux de la communauté.

Intervention B4 : Renforcer la capacité des jeunes filles en agriculture et élevage.

POUR QUI ? Ces activités sont à considérer pour toutes les jeunes filles vivant dans des zones rurales et ayant de l'expérience en agriculture et élevage.

PAR QUI ? Les ONG sont les acteurs les mieux qualifiés pour mettre en place ces interventions, mais elles peuvent s'appuyer sur les RECOPE et Groupes communautaires de réintégration pour le suivi et le soutien.

CONSEILS PRATIQUES AUX ONG :

- ▶ Evaluer les capacités et besoins de la famille en matière d'agriculture et élevage.
- ▶ Fournir des outils agricoles, des semences et des animaux pour améliorer et augmenter la production familiale.
- ▶ Former les jeunes filles à l'élevage, même si la famille a déjà des animaux, pour réduire les incidences de maladies et morts d'animaux.
- ▶ Fournir un suivi et soutien pour un minimum de six mois, et s'assurer régulièrement que les outils sont en bon état de fonctionnement.

! Renforcer la capacité des jeunes filles en agriculture et en élevage ne signifie pas simplement leur donner du matériel et des animaux. Pour garantir un profit et augmenter le statut social des jeunes filles, il est essentiel d'offrir un suivi étroit avec conseils, encouragements et appui technique.

« L'adaptation de l'enfant dans son milieu de retour est même beaucoup plus importante pour son rétablissement psychosocial que le contenu des expériences qu'il a vécues au sein du groupe armé. »¹

Notes

1. Child Soldiers International, *Ce que disent les jeunes filles : Améliorer les pratiques de démobilisation et de réintégration des jeunes filles associées aux forces et groupes armés*, 2017 : <https://www.child-soldiers.org/shop/ce-que-disent-les-filles>

**« Si je n'avais pas
eu les conseils du
président du RECOPE
je serais retournée
dans la brousse. »**





Soutien psychosocial direct : l'importance de l'écoute active de soutien

***« Aujourd'hui, c'est la première
fois que quelqu'un me demande
ce qu'il s'est passé. »***

Toutes les interventions mentionnées dans ce guide jusqu'à présent sont des exemples de soutien psychosocial, car elles influenceront automatiquement et positivement les relations sociales et le bien-être psychologique des jeunes filles sorties des groupes armés.

La scolarisation, par exemple (Intervention B2), joue un rôle crucial dans le rétablissement psychosocial, car elle atténue les effets de la guerre et des traumatismes sur les enfants touchés par les conflits armés et renforce leur résilience. L'école aide les enfants en détresse à réguler leurs émotions ; elle leur permet de développer une identité positive et entraîne un sentiment d'estime de soi grâce à l'acquisition de connaissances, tout en offrant des possibilités d'association avec leurs pairs.

Cependant, il existe un autre type d'intervention qui peut traiter plus directement la détresse émotionnelle que certaines des jeunes filles peuvent ressentir à la suite de leurs expériences passées et/ou de leurs circonstances actuelles : nous l'appelons « écoute active de soutien ».

Plus des trois quarts des jeunes filles que nous avons rencontrées nous ont dit qu'elles aimeraient beaucoup avoir quelqu'un à qui parler de leurs souffrances présentes, et un nombre important d'entre elles voulaient aussi parler de leurs souffrances passées. Elles ont été physiquement et émotionnellement maltraitées, parfois pendant des années, et certaines ont été forcées de commettre des actes qui les hantent encore. Ces expériences accumulent des tourments émotionnels qui rendent leur vie sociale et leur réintégration difficiles, car elles les empêchent de se comporter exactement comme le veulent leurs familles et leurs communautés.

Cependant, les jeunes filles que nous avons rencontrées avaient l'impression que leurs souffrances n'avaient pas été suffisamment reconnues, y compris par leurs familles. Elles se sentaient oubliées – un sentiment renforcé par l'isolation dans laquelle elles vivaient. Elles avaient un énorme besoin insatisfait d'attention positive ; rien qu'une simple reconnaissance de leurs souffrances avait le pouvoir d'atténuer leur fardeau émotionnel. Certaines jeunes filles nous ont dit que le simple fait de les écouter et de leur témoigner de la compassion les faisait se sentir mieux et elles nous demandaient si nous allions revenir. L'écoute active de soutien est cruciale : leur vie peut en dépendre.

« Si je n'avais pas eu les conseils du président du RECOPE je serais retournée dans la brousse. »

Dans certaines régions, les membres des RECOPE jouent un rôle de soutien psychosocial crucial, apportant un soulagement émotionnel considérable à de nombreuses jeunes filles en détresse, et facilitant ainsi leur réintégration. Cependant, il y a encore trop peu des RECOPE. En outre, ils ne bénéficient pas du soutien dont ils ont besoin. (Voir section D.)

Consacrons plus de temps à l'écoute active de soutien pour les jeunes filles sorties des groupes armés.

COMMENT ?

Intervention C1 : Identifier et former les membres de la communauté qui sont désireux et capables de fournir une écoute régulière et sans jugement.

PAR QUI ? Ceux qui sont le mieux placés pour fournir ce soutien peuvent être des membres des RECOPE, des enseignants, ou des chefs religieux, mais il peut s'agir de toute personne dans la communauté en qui la jeune fille a confiance et qui peut montrer de l'empathie et un intérêt pour les préoccupations de la jeune fille pendant quelques mois ou plus.

COMMENT ? Dans la mesure du possible, les ONG, la DIVIFFAE et la DIVAS devraient former ces « confidentes » (voir conseils ci-dessous). Une telle formation ne devrait nécessiter que quelques jours. Si ce n'est pas possible, l'acteur en protection de l'enfant doit au minimum orienter ces confidentes sur les éléments principaux de cette écoute active de soutien (voir ci-dessous), et insister tout particulièrement sur l'importance de la confidentialité.

CONSEILS PRATIQUES AUX CONFIDENTES

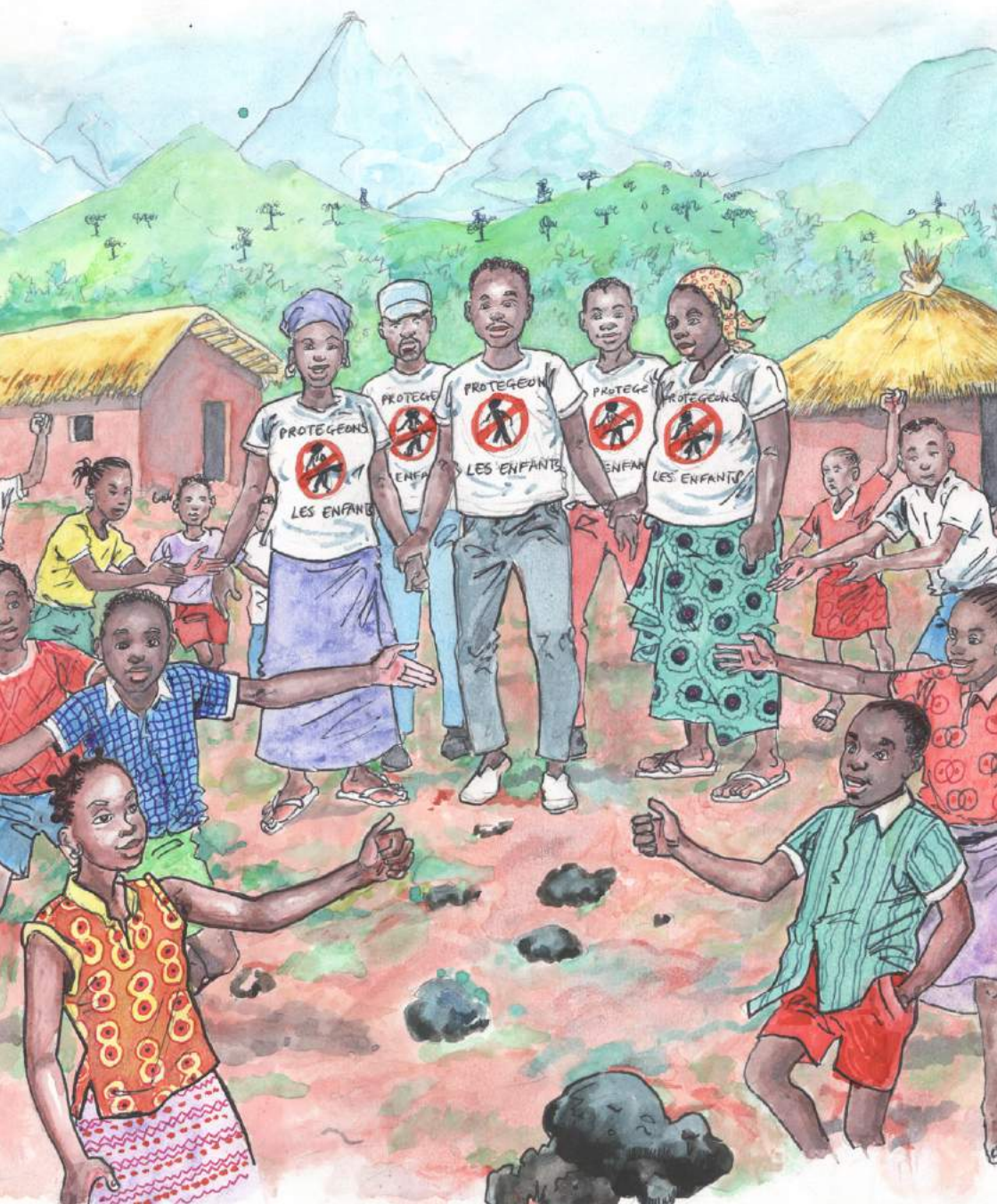
- ▶ Rencontrer la jeune fille régulièrement ; l'écouter et lui parler ; s'intéresser à sa vie et à ses problèmes ; être toujours positif et encourageant ; offrir des conseils.
- ▶ Ne jamais juger la jeune fille ou critiquer ses actions. Les confidentes doivent accepter et respecter la jeune fille, peu importe ce qui lui est arrivé. L'écoute active de soutien implique de ne pas porter de jugement, quoi que dise et fasse la jeune fille.

- ▶ Ne jamais pousser ou forcer une jeune fille à parler ou donner des détails sur un événement ou sentiment particulier.
- ▶ S'assurer que toute information personnelle reste confidentielle.
- ▶ Aider la jeune fille à accéder à tout service social ou médical dont elle pourrait avoir besoin, y compris grâce au **Numéro 117** (voir « Ressources utiles »).
- ▶ Ne jamais faire de promesses impossibles ou difficiles à tenir.

! **Être prêt à assurer un suivi dans le temps.** Si ce dernier doit être interrompu ou arrêté définitivement, préparer la jeune fille en avance. Arrêter ces entretiens de soutien sans en avertir la jeune fille briserait la confiance établie, risquant ainsi de rouvrir une ancienne blessure émotionnelle ou psychologique.

La résilience des enfants :

Le travail des professionnels en protection de l'enfant avec les enfants sortis des forces et groupes armés dans de nombreux pays a démontré la remarquable résilience de ces enfants qui ont pourtant été soumis à des situations adverses souvent extrêmes. Lorsqu'ils ont pu bénéficier de l'acceptation de leur famille et communauté, ont eu la possibilité de mener une activité appréciée par leur communauté, et ont pu avoir des amis ou autres confidents leur fournissant l'écoute nécessaire, l'immense majorité ont pu reprendre leur développement et sont arrivés à l'âge adulte avec des séquelles psychologiques mineures qui ne les ont pas empêchés de vivre une vie comparable à celle de leurs pairs. Si ces conditions sont remplies, seulement un très petit nombre nécessite une intervention professionnelle par un psychologue ou psychiatre.



D.

Les RECOPE : en première ligne des efforts de réintégration

**« Comment pouvons-nous écrire des rapports ?
Nous n'avons pas de papier. »
(Membre d'un RECOPE)**

Avec un mandat en protection de l'enfant, et en tant que membres à part entière des communautés qui reçoivent les enfants sortis des groupes armés, les RECOPE sont les mieux placés pour promouvoir et soutenir la réintégration des jeunes filles sorties des groupes armés et pour négocier leur libération. Là où ils disposent de ressources suffisantes et du soutien des ONG, ils ont fait un excellent travail en faveur des enfants sortis des groupes armés, y compris en fournissant une écoute active de soutien.

Cependant, depuis trop longtemps, nous demandons et attendons des RECOPE bien plus que leurs moyens ne leur permettent de faire. Ces réseaux ont encore trop peu de membres et manquent particulièrement de femmes.

La plupart ont des ressources et une formation insuffisantes pour pouvoir soutenir les enfants vulnérables, y compris les jeunes sorties des groupes armés. Le travail important de ces bénévoles doit être reconnu publiquement. Il est juste qu'ils se sachent appréciés et soutenus moralement.

Soutenons les RECOPE, qui sont en première ligne des efforts de réintégration.

COMMENT ?

Intervention D1 : Investir plus systématiquement dans la formation et le soutien des membres des RECOPE, ainsi que dans la reconnaissance de leur travail.

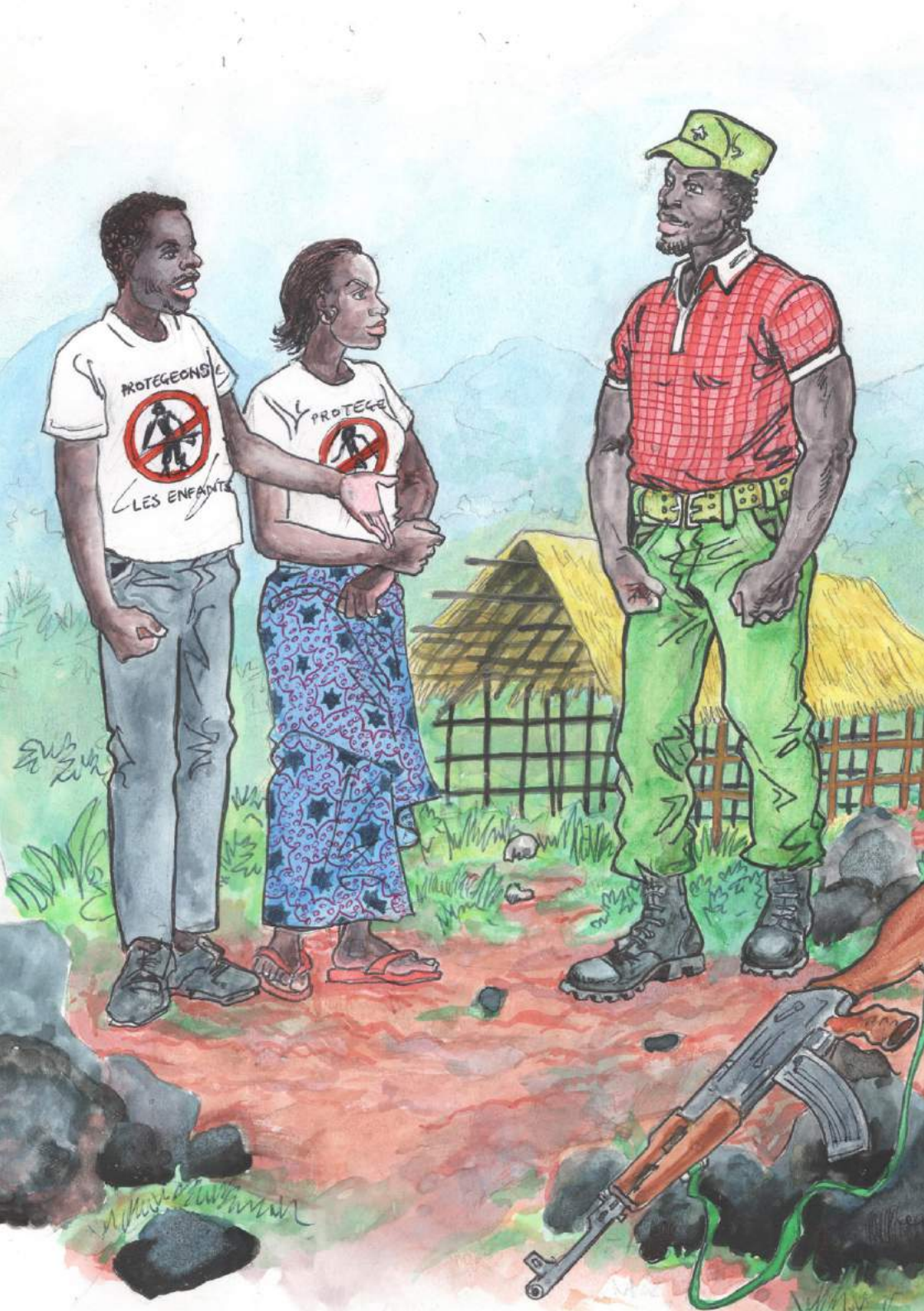
QUI ? Cibler tous les RECOPE ainsi que les sous-RECOPE, sur lesquels les RECOPE s'appuient dans les zones reculées. Les membres des sous-RECOPE manquent généralement encore plus de formation et de soutien, bien qu'ils soient souvent les mieux placés pour négocier la libération des enfants des groupes armés.

PAR QUI ? Le renforcement des capacités des RECOPE et des sous-RECOPE est de la responsabilité de tous : la DIVIFFAE, la DIVAS, les Nations unies et les ONG.

CONSEILS PRATIQUES À CEUX QUI S'ENGAGENT POUR RENFORCER LA CAPACITÉ DES RECOPE

- ▶ Mobiliser davantage de membres de la communauté pour rejoindre les RECOPE et sous-RECOPE, en faisant des efforts particuliers pour accroître la représentation des femmes, qui sont souvent les mieux placées pour soutenir les jeunes filles sorties des groupes armés.
- ▶ Équiper les RECOPE et sous-RECOPE de ressources suffisantes pour être en mesure de fournir un soutien adéquat aux jeunes filles qui sont de retour, et négocier la libération de celles qui sont encore détenues par les groupes armés. Cela signifie, au minimum :

- Mener des formations régulières et des visites de suivi, soutien et encouragement ;
 - Lorsque ces formations ne peuvent être données régulièrement, essayer tout au moins de leur faire parvenir des manuels de formation ;
 - Contribuer aux frais de transport, de communication (crédit téléphonique), de fournitures de bureaux (cahiers et stylos) et de vêtements appropriés aux intempéries (notamment pendant la saison des pluies).
- ▶ Plaider systématiquement auprès du gouvernement congolais (aux niveaux national et local) et auprès d'autres bailleurs et collecter des fonds pour le renforcement des capacités des RECOPE et des sous-RECOPE.



E.

Les jeunes filles laissées derrière soi : que faire pour les libérer des groupes armés ?

« S'il vous plaît, je vous en prie, faites tout ce que vous pouvez pour que les filles encore là-bas puissent sortir. Nous avons parfois des nouvelles si terribles. »

L'engagement direct avec les groupes armés ayant pour but la libération des enfants a été mené avec succès pendant des années par la MONUSCO, l'UEPN-DDR, les ONG et des membres courageux de la communauté, mais il mène principalement à la libération des garçons.

C'est le cas dans la plupart des conflits où les enfants sont recrutés et utilisés par des groupes armés : il y a très souvent plus de jeunes filles associées aux groupes armés qu'il n'y paraît, mais pour de nombreuses et complexes raisons, il est généralement plus difficile de les démobiliser par rapport aux garçons.

Il semble que l'efficacité de la démobilisation soit limitée en ce qui concerne les jeunes filles : la majorité des jeunes filles que nous avons interviewées n'ont pas été officiellement démobilisées mais se sont échappées, et ont indiqué qu'elles avaient laissé « beaucoup d'autres filles » derrière elles. En outre, de nombreuses jeunes filles choisissent de rester avec un groupe armé parce qu'elles craignent la honte et le rejet si elles rentrent chez elles.

Faisons des efforts systématiques pour identifier et libérer les jeunes filles associées aux groupes armés.

COMMENT ?

Intervention E1 : Encourager et former les communautés à dialoguer avec les groupes armés pour plaider pour la libération des enfants, y compris des jeunes filles.

QUI ? Parmi les structures communautaires existantes, les sous-RECOPE et les Barazas sont situés dans les zones les plus reculées, souvent dans les territoires dans lesquels les groupes armés sont actifs ; ils sont donc particulièrement bien placés pour négocier la libération des jeunes filles et devraient être ciblés pour ce type d'intervention.

PAR QUI ? Les acteurs spécialisés en démobilisation (MONUSCO, UEPN-DDR, ONG) devraient se charger d'encourager et de former les communautés au dialogue avec les groupes armés.

CONSEILS PRATIQUES AUX ACTEURS EN DÉMOBILISATION

- ▶ Former les membres des sous-RECOPE et des Barazas et contribuer à leurs frais de transport et de communication afin qu'ils puissent atteindre les groupes armés, négocier la libération des jeunes filles, et assurer le retour de celles-ci dans la communauté. Les orienter aux services de référencement, aux services médicaux et autres prestations de DDR qui existent. Leur faire systématiquement parvenir les contacts de ces services.
- ▶ Faire parvenir aux sous-RECOPE et Barazas des modules de formation de base dans les cas où il est impossible d'accéder aux communautés dans lesquels ils sont basés.
- ▶ Encourager plus de femmes à s'engager dans les activités de sensibilisation auprès des groupes armés, au cas où cela pourrait faciliter l'accès à ces jeunes filles.

- ▶ Transmettre le message que l'utilisation d'enfants à des fins domestiques ou sexuelles est également une violation grave et un crime de guerre, puni par la loi. Donner des exemples de condamnations de commandants de groupes armés congolais pour recrutement d'enfants et violences sexuelles contre des enfants, aux niveaux national et international.

Intervention E2 : Alors que les jeunes filles sont encore dans la brousse, sensibiliser les communautés à leurs souffrances et leur besoin vital de compréhension et de soutien.

(Voir intervention A1)

QUI ? Il s'agit de cibler toutes les communautés touchées par le recrutement d'enfants, sans attendre que la démobilisation ait commencé.

PAR QUI ? Les prestataires de DDR et autres acteurs en protection de l'enfant qui sont en liaison avec les communautés sont les mieux placés pour mener ces interventions. Mais ils doivent impérativement travailler avec les RECOPE, les Barazas, et les Groupes communautaires de réintégration lorsque ceux-ci existent.

POURQUOI ? Les nouvelles se propagent vites, et les jeunes filles qui auront vent que leur communauté sont prêtes à les accueillir seront plus à même de s'échapper du groupe armé si elles le peuvent, ou à s'identifier auprès d'une équipe de DDR.

CONSEILS PRATIQUES AUX SENSIBILISATEURS

- ▶ Développer des interventions d'acceptation communautaire dans les zones touchées par le recrutement d'enfants alors que les jeunes filles se trouvent encore au sein des groupes armés.
- ▶ Commencer à établir des Groupes communautaires de réintégration pour mener des activités continues de sensibilisation et préparer l'arrivée éventuelle des jeunes filles. (Voir Intervention A3.)
- ▶ Diffuser largement des informations sur les communautés qui ont été sensibilisées et sont prêtes à accueillir leurs jeunes filles, afin que ces informations atteignent les filles encore associées aux groupes armés et les aident à prendre la décision de rentrer chez elles, si elles le peuvent.



F.

Prévenir le recrutement et le re-recrutement

« Je décourage d'autres filles qui pensent que la vie est meilleure en brousse de changer leur raisonnement, car c'est la mort certaine. »

Notre étude a mis en lumière la complexité des causes du recrutement des jeunes filles en RDC. Les deux tiers des jeunes filles interviewées nous ont dit qu'elles avaient été enlevées par un groupe armé, mais un tiers ont dit qu'elles avaient décidé elles-mêmes de partir « en brousse ».

Quatre raisons principales, et non mutuellement exclusives, nous ont été données par les jeunes filles rencontrées pour expliquer leur décision de rejoindre un groupe armé. Il s'agit de :

- l'interruption de la scolarité ;
- le besoin de protection ;
- le désir de vengeance ;
- et la pauvreté.

Cependant, dans nombreux cas, les problèmes familiaux et l'influence des pairs ont également joué un rôle.

Il s'est également avéré, dans un nombre non négligeable de localités, que certains membres de la communauté (y compris les parents, chefs de village, ou même les membres des RECOPE) soutiennent les milices d'auto-défense (Maï Maï) et encouragent les enfants à se joindre à elles.

Les stratégies de prévention doivent prendre en compte cette complexité et cibler tous les acteurs et facteurs qui contribuent au recrutement des jeunes filles au niveau communautaire.

Promouvoir et soutenir les efforts des communautés pour prévenir le recrutement de leurs enfants

COMMENT ?

Intervention F1 : Sensibiliser les communautés pour prévenir le recrutement des enfants en premier lieu.

PAR QUI ? L'UEPN-DDR, la MONUSCO et les ONG prestataires de DDR, en collaboration avec la DIVIFFAE et la DIVAS, sont les acteurs les mieux placés pour organiser ces interventions. Ils doivent absolument impliquer les acteurs communautaires tels que les RECOPE dans cette sensibilisation. (Voir Intervention A1.)

CONSEILS PRATIQUES AUX PRESTATAIRES DE DDR ET SENSIBILISATEURS

- ▶ Identifier en premier lieu les communautés qui soutiennent le recrutement d'enfants.
- ▶ Organiser des discussions de groupe régulières dans ces communautés, ciblant au minimum les chefs de village, les chefs religieux et les membres des RECOPE pour renforcer l'information sur l'illégalité du recrutement d'enfants, même à des fins de légitime défense, et les préjudices à long terme qu'il inflige aux enfants, en particulier aux jeunes filles. Utiliser à ces fins le livret de sensibilisation de **Child Soldiers International** (+243 813 182 039) qui est disponible en français, lingala et swahili.
- ▶ Utiliser la méthode de sensibilisation de pair-à-pair (y compris avec des enfants anciennement associés aux groupes armés) en ciblant les enfants qui sont éduqués dans les écoles, les églises et autres lieux communautaires. Les informer de l'interdiction légale du recrutement d'enfants car ils sont en mesure de transmettre ce message à leurs parents et devenir ainsi des agents de plaidoyer au sein de leurs familles et de leurs communautés.

Intervention F2 : Informer les commandants de groupes armés de l'illégalité du recrutement d'enfants et des sanctions y afférentes.

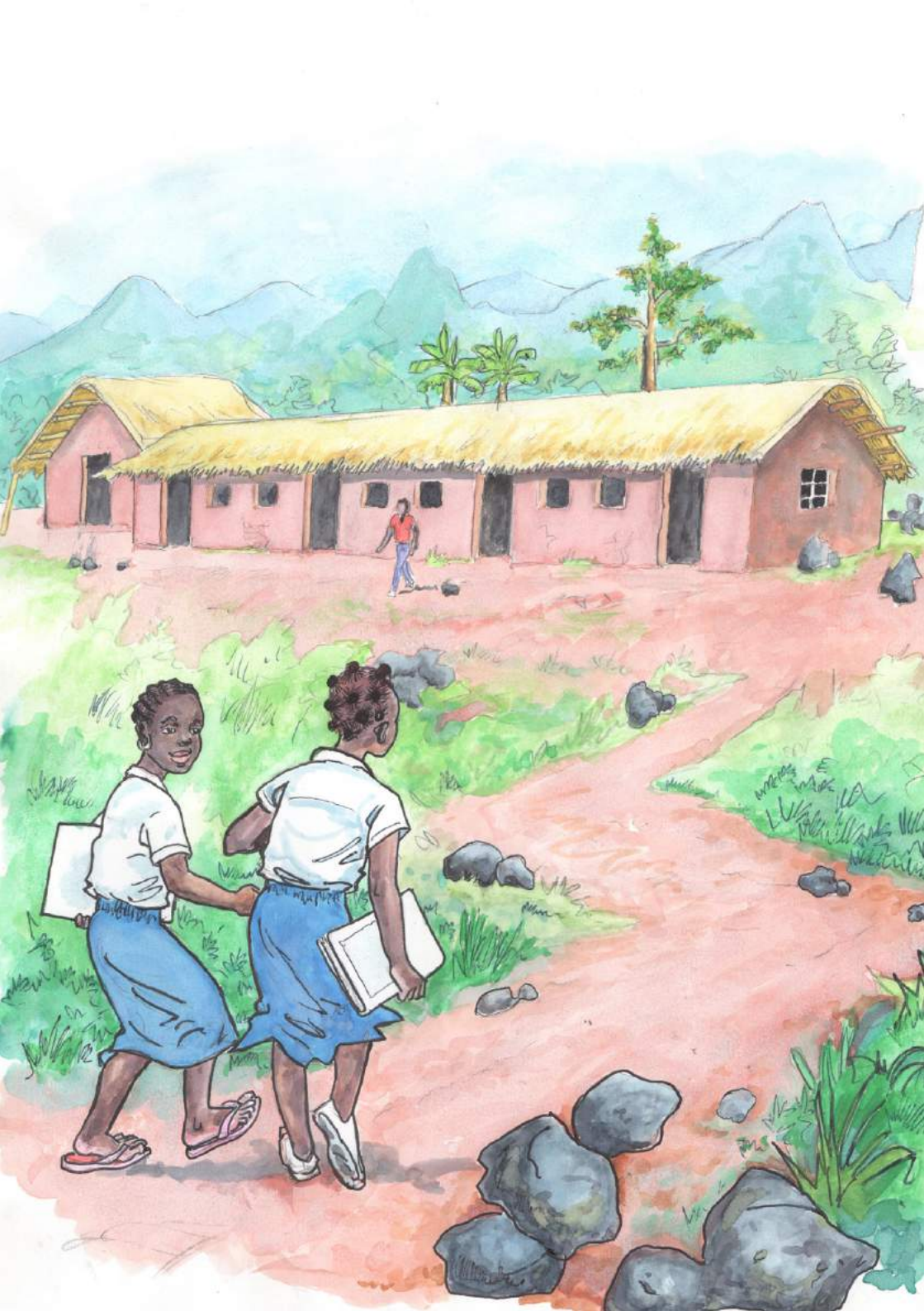
PAR QUI ? Lorsqu'il s'agit de milices d'auto-défense (Mai Mai), qui sont souvent constituées de membres de la communauté, les notables les plus respectés de cette même communauté seront les mieux placés pour sensibiliser les commandants.

COMMENT ? L'UEPN-DDR, la MONUSCO, les ONG, la DIVIFFAE et la DIVAS doivent auparavant mettre à jour la cartographie des acteurs armés non étatiques qui recrutent et utilisent les enfants.

CONSEILS PRATIQUES AUX SENSIBILISATEURS

- ▶ Solliciter le soutien et l'expérience des personnes, organisations ou groupes (RECOPE, sous-RECOPE et Barazas en particulier) qui ont déjà mené de telles activités et réussi à négocier le retrait d'enfants de groupes armés.
- ▶ Contacter l'organisation **L'Appel de Genève** (+243 824 770 703), spécialisée dans le dialogue avec les groupes armés sur le respect des normes humanitaires, pour solliciter un appui technique.
- ▶ Commander et utiliser le livret de sensibilisation de **Child Soldiers International** (+243 813 182 039), élaboré à des fins de formation et de plaidoyer sur la prohibition du recrutement d'enfants auprès des groupes armés. Ce livret est disponible en français, lingala et swahili.
- ▶ Transmettre le message que l'utilisation d'enfants à des fins domestiques ou sexuelles est également une violation grave et un crime de guerre, puni par la loi. Donner des exemples de condamnations de commandants de groupes armés congolais pour recrutement d'enfants et violences sexuelles contre des enfants, au niveau national et international.
- ▶ Un acte d'engagement pourrait être signé avec les commandants pour mettre fin à l'utilisation et au recrutement d'enfants y compris l'utilisation des jeunes filles à des fins domestiques ou sexuelles (en tant qu'« épouses »).





Intervention F3 : Sensibiliser les communautés et les bailleurs sur l'importance de la scolarisation dans la prévention du recrutement.

POURQUOI ? Un grand nombre de jeunes filles que nous avons rencontrées avaient rejoint un groupe armé parce qu'elles avaient dû interrompre leurs études par manque de moyens financiers ou parce que leurs parents les avaient retirées de l'école.

PAR QUI ? Les prestataires de DDR, en partenariat avec les structures de protection de l'enfant au niveau communautaire (RECOPE, sous-RECOPE, Groupes communautaires de réintégration, etc.) devraient se charger de ce type d'interventions.

« La non-scolarisation des enfants est à la base du recrutement » (Membre d'un RECOPE)

« Mon père m'a fait arrêter l'école. J'étais tellement furieuse que j'ai rejoint les Mai Mai. »

CONSEILS PRATIQUES AUX SENSIBILISATEURS

- ▶ Sensibiliser les familles des jeunes filles pour qu'elles facilitent la scolarisation de leurs filles en leur expliquant que l'école protège les enfants du recrutement.
- ▶ Alerter et éduquer les bailleurs, tant dans le domaine de l'éducation que dans celui du DDR, sur le rôle important que joue la scolarisation des filles dans la prévention, et solliciter des budgets pour favoriser a) la scolarisation, et b) l'alphabétisation d'un plus grand nombre de jeunes filles exposées au risque de recrutement. (Voir aussi Intervention B2.)



Intervention F4 : Promouvoir la participation active des enfants dans la vie communautaire, particulièrement celle des jeunes filles non-scolarisées.

POURQUOI ? Les adultes comme les jeunes filles s'accordent à dire que l'oisiveté des enfants non-scolarisés est en grande partie responsable de leur association à un groupe armé. En complément d'efforts de scolarisation (voir Interventions B2 et F3) il faut donc encourager la participation des enfants à des activités communautaires constructives (voir Intervention B1).

PAR QUI ? Les acteurs communautaires (membres des RECOPE et des Groupes communautaires de réintégration) sont les mieux placés pour mener ces activités, car ils sont en contact direct avec les jeunes filles et font partie de la communauté. Là où elle est présente, la DIVAS devrait soutenir ces acteurs.

« J'avais été chassée de l'école parce qu'on ne pouvait plus payer. Alors, au lieu de vagabonder dans le village sans rien à faire, c'était mieux d'aller les aider dans la brousse. »

« Nous les filles de la brousse, nous errons ici et là, parce que nous n'avons rien à faire, aucune occupation. Si on pouvait aller à l'école, ce serait bien. Mais sans l'école, que pouvons-nous faire toute la journée ? »

CONSEILS PRATIQUES AUX ACTEURS COMMUNAUTAIRES

- ▶ Promouvoir la participation des jeunes filles non-scolarisées dans les activités de la communauté qui sont à leur portée et où elles pourraient se rendre utiles et/ou apprendre. Par exemple inviter les jeunes filles à endosser des petites responsabilités au sein d'associations villageoises et groupes de crédit, et à participer aux réunions.
- ▶ S'assurer que les jeunes filles participent régulièrement aux activités sportives et aux jeux. Si ces activités sont insuffisantes ou non-existantes, s'efforcer de les organiser. S'il est nécessaire de se procurer du matériel, faire appel à la DIVAS, une ONG locale ou l'UNICEF.
- ▶ Demander aux jeunes filles d'organiser des jeux et des activités sportives pour les plus petits, et les aider à mener à bien ces activités.
- ▶ Solliciter les directeurs d'écoles pour que des salles de classe et des terrains de jeux soient mis à la disposition des enfants non-scolarisés, afin que ceux-ci puissent y organiser des jeux et activités sportives en dehors des heures de cours.

Récapitulatif

A. La souffrance ultime : le rejet de sa famille et de ses amis

**Plaçons l'acceptation communautaire
au centre des efforts de réintégration.**

- A1 : Sensibiliser les membres clés de la communauté.
- A2 : Organiser une cérémonie de bienvenue pour les jeunes filles qui sont de retour.
- A3 : Créer des « Groupes communautaires de réintégration ».
- A4 : Localiser les jeunes filles auto-démobilisées qui n'ont reçu aucun soutien.

B. Comment une jeune fille peut-elle retrouver sa « valeur perdue » ?

**Aidons les jeunes filles à identifier et à acquérir un statut
positif et apprécié dans leurs familles et communautés.**

- B1 : Impliquer les jeunes filles dans des activités organisées par et pour la communauté.
- B2 : Aider toutes les jeunes filles anciennement associées aux groupes armés à retourner à l'école, ou à suivre des cours d'alphabétisation et de calcul.
- B3 : Fournir aux jeunes filles une formation professionnelle appropriée et les aider à développer des AGR viables.
- B4 : Renforcer la capacité des jeunes filles en agriculture et élevage.

C. Soutien psychosocial direct : l'importance de l'écoute active de soutien

**Consacrons plus de temps à l'écoute active de soutien
pour les jeunes filles sorties des groupes armés.**

- C1 : Identifier les membres de la communauté qui sont désireux et capables de fournir une écoute régulière et sans jugement.

D. Les RECOPE en première ligne des efforts de réintégration

Soutenons les RECOPE, qui sont en première ligne des efforts de réintégration.

D1 : Investir plus systématiquement dans la formation et le soutien des membres des RECOPE, ainsi que dans la reconnaissance de leur travail.

E. Les jeunes filles laissées derrière soi : que faire pour les libérer des groupes armés ?

Faisons des efforts systématiques pour identifier et libérer les jeunes filles associées aux groupes armés.

E1 : Encourager et former les communautés à dialoguer avec les groupes armés pour plaider pour la libération des enfants, y compris des jeunes filles.

E2 : Alors que les jeunes filles sont encore dans la brousse, sensibiliser les communautés à leurs souffrances et leur besoin vital de compréhension et de soutien.

F. Prévenir le recrutement et le re-recrutement

Promouvoir et soutenir les efforts des communautés pour prévenir le recrutement de leurs enfants.

F1 : Sensibiliser les communautés pour prévenir le recrutement des enfants en premier lieu.

F2 : Informer les commandants de groupes armés de l'illégalité du recrutement d'enfants et des sanctions y afférentes.

F3 : Sensibiliser les communautés et les bailleurs sur l'importance de la scolarisation dans la prévention du recrutement.

F4 : Promouvoir la participation active des enfants dans la vie communautaire, particulièrement celle des jeunes filles non-scolarisées.





Le chemin de la réintégration est long et difficile, il commence quand la jeune fille quitte le groupe armé mais ne se termine que lorsqu'elle retrouve une place dans sa famille et sa communauté et ces derniers l'acceptent pleinement.

Ressources utiles

- **Rapport de la recherche de Child Soldiers International :**
Ce que disent les jeunes filles : Améliorer les pratiques de démobilisation et de réintégration des jeunes filles associées aux forces et groupes armés, 2017: <https://www.child-soldiers.org/shop/ce-que-disent-les-filles>
- **Livret de sensibilisation de Child Soldiers International :**
Livret de sensibilisation sur l'interdiction de l'utilisation d'enfants soldats en RDC, 2018 : <https://www.child-soldiers.org/shop/livret-de-sensibilisation-rdc>. Pour recevoir une copie, appeler : +243 813 182 039.
- **Appui technique concernant le dialogue avec les groupes armés :** Contacter l'organisation **L'Appel de Genève** au +243 824 770 703 (en RDC) ou +41 22 879 1050 (en Suisse).
- **Numéro 117 : Ligne téléphonique d'assistance pour les enfants en RDC.** Ce numéro a été mis en place pour offrir une écoute et des conseils aux enfants en détresse, et pour faciliter leur accès à des services spécialisés. Les jeunes filles (ou autres personnes désireuses de les aider) peuvent s'en servir. Ce numéro est gratuit avec les opérateurs Tigo, Orange, Vodacom et Airtel.

**Pour recevoir des copies de ce Guide Pratique contacter :
info@child-soldiers.org**



Child Soldiers International a été créé en 1998 et œuvre pour une interdiction mondiale du recrutement d'enfants, tant dans la loi que dans la pratique. Pour ce faire, nous nous efforçons de faire respecter mais aussi de renforcer les lois nationales et internationales, de fournir un soutien technique aux gouvernements, d'appuyer et d'équiper les agences de protection de l'enfant, et d'améliorer la résistance des communautés contre le recrutement d'enfants.

**CHILD
SOLDIERS**
INTERNATIONAL

Child Soldiers International
9 Marshalsea Road
London, SE1 1EP
+44 (0) 20 7367 4110
info@child-soldiers.org
www.child-soldiers.org